

DOSSIER

L'internat scolaire

Facteur de *réussite*



Dossier coordonné par Nicolas Morvan ; réalisé par Nicolas Barbareau, Fabienne Bellin, Jean-Hervé Cohen, Ingrid Darroman, Laurent Desanti, Valérie Héraud, Roland Hubert, Émilie Iglesias, Jean-Louis Maillard et Valérie Sipahimalani

Quand il s'appelait encore la pension, indissolublement liée à la scolarisation dans le second degré et source de nombreuses œuvres littéraires et cinématographiques, l'internat était souvent synonyme de privation, de rupture avec le milieu familial, mais aussi de possibilités de promotion sociale, d'apprentissage de la rigueur et de l'autonomie.

Tombée en désuétude, ce type de scolarisation connaît aujourd'hui une forme de retour en grâce. Son instrumentalisation sous le label « d'excellence » pendant le quinquennat de N. Sarkozy a été objet de polémique autour de son coût, et de la vision élitiste et bien peu démocratique de l'école qu'elle véhiculait. Aujourd'hui les internats font l'objet d'un débat et, dans sa lettre aux enseignants parue au *BO* du 26 juin 2012, le nouveau ministre, Vincent Peillon, précise que « *tous les internats, dans leur diversité, doivent proposer l'excellence aux élèves accueillis pour contribuer à l'égalité des chances et à la réussite de tous* ». Et ce alors même que les enquêtes qualitatives ne déduisent pas un effet automatique de la scolarisation à l'internat sur les résultats scolaires des élèves. *L'US* se propose, à partir d'analyses et de témoignages, de faire le point sur l'internat, qui cristallise finalement de nombreuses questions interrogeant l'école tout entière. Il semble que les internats répondent aujourd'hui à une forte demande de cadre et d'institution, tant de la part des élèves que de leur famille. Mais à quoi les internats ressemblent-ils aujourd'hui ? Pourquoi reviennent-ils donc tant à la mode ? Peuvent-ils être vecteurs de promotion sociale, véritables alternatives à des conditions de vie familiales dégradées ne permettant pas une scolarité sereine et structurante ? Ou bien ne seraient-ils que des paravents permettant une mixité des élites que le système éducatif ne saurait plus produire ?... Autant de questions cruciales auxquelles ce dossier s'efforce de donner des éléments de réponse. ■ **R. Hubert**

État des lieux

De la pension à l'internat

Si l'internat anglo-saxon est une source d'inspiration littéraire et cinématographique sans fin, la réalité des internats français, quelque peu oubliés ces dernières décennies, est mal connue. En voici quelques éléments.

Historique

Au XIX^e siècle, le développement des internats va de pair avec celui de la scolarité. À un moment où les établissements sont peu nombreux et situés dans les grandes villes, l'internat est alors souvent la seule solution pour poursuivre des études après l'école primaire. Il est aussi conçu, notamment dans le privé, comme faisant partie d'un projet éducatif où la mise à l'écart du monde est valorisée.

Dans un cas comme dans l'autre, il est socialement très sélectif, même s'il a pu être pour de nombreux élèves boursiers la seule possibilité d'accéder à l'éducation. Jusqu'à la fin des années 60, les internats accueillent de plus en plus d'élèves, leurs publics se diversifient et leur rôle sur la mobilité sociale s'accroît.

Mais à partir des années 70, du fait d'abord d'un meilleur maillage scolaire, ensuite de l'image persistante d'un cadre qui bride les individualités, on observe une désaffection des internats. Les directives du ministère de l'Éducation vont d'ailleurs, jusqu'au début des années 2000, encourager les fermetures.

En 2002, le ministère affiche une volonté de relance, notamment au travers de la circulaire n° 2002-097 du 24/04/2002 et de l'inscription de 4,5 M€ au budget. Il s'agit selon la circulaire de « favoriser l'accès de tous les élèves » au « droit à l'éducation ».



Environ un établissement sur cinq dispose d'un internat, mais ce sont surtout les lycéens qui en bénéficient

Quelques chiffres

Selon les données officielles⁽¹⁾, environ 4 % des élèves du second degré et du post-bac des

lycées sont internes. Environ un établissement sur cinq dispose d'un internat, mais ce sont surtout les lycéens qui en bénéficient

La mixité à l'internat : chambres à part...

Si la mixité est une obligation dans nos établissements scolaires, l'état des lieux de la mixité des internats des CPGE en France a fait pâlir la Halde qui, en 2010, avait été saisie par le collectif « Ouvrons les portes » dénonçant l'impossibilité faite à certaines lycéennes d'intégrer les internats de leurs établissements d'accueil. Depuis, neuf internats et le foyer des lycéennes sont devenus mixtes à la rentrée 2011. Cependant, la non-mixité existe toujours dans certains lieux d'accueil⁽²⁾. Ainsi, l'accès des filles aux CPGE (le coût de leur scolarité est de fait plus élevé que pour les garçons) se trouve moins aisé et leur travail scolaire affecté par cette exclusion.

Au-delà des cas très spéciaux des CPGE, c'est la question de la non-mixité comme facteur excluant du groupe scolaire qui se pose dans ces établissements. En octobre 1967, dans le journal du lycée (privé) Cévenol, l'élève F. Mignon posait cette question en des termes toujours d'actualité : « Quand on regarde les sorties : combien de fois l'an dernier, des films (...) n'ont pu être vus que par les garçons (...) Mais

que doivent être les rapports entre garçons et filles ? Une chose est certaine : les adultes ne doivent plus se dérober »⁽²⁾.

Il semble bien que les réponses n'aient pas beaucoup évolué : « Certains craignent que la mixité entraîne des troubles dans l'internat »⁽³⁾. La mixité serait-elle synonyme de sexualité - hétérosexuelle - éfrénée ? Les relations filles-garçons sont-elles caractérisées seulement par un « risque sexuel » ?

Si leur période de sommeil est encore séparée (et pour quelles raisons d'ailleurs ?), il faut créer des moments collectifs mixtes, permettre à nos élèves résidents d'apprendre à vivre ensemble dans le respect de l'autre sexe, et tenir compte de la mixité, elle bien réelle, de la société.

(1) www.ouvronslesportes.org

(2) <http://collegecevenol.pasteur.ch/index.php/post/1967/09/19/Lettre-ouverte-a-Monsieur-Gagnier>

(3) Henriette Zoughebi, vice présidente du conseil régional d'Île-de-France

Repères

Avant la Monarchie de juillet

Les internes représentaient une petite minorité des élèves du secondaire.

De 1842 à la fin du XIX^e siècle

Les internes deviennent majoritaires dans le secondaire.

10 septembre 1964

Une circulaire suggère d'augmenter la capacité des internats en adoptant des lits superposés.

(moins de 5 % des collèves, contre plus de la moitié des lycées, disposent d'un internat, les trois quarts des cités scolaires en sont pourvues). La taille de ces internats est très variable, de quelques chambres à de gros internats de 500 places. Les lits sont occupés à environ 80 % (de l'ordre de 60 % dans les collèves), avec des écarts.

En 2010 près de 162 000 élèves étaient internes dans le public, chiffre stable voire en légère augmentation. Ce sont moins de 1 % des collégiens, 7,4 % des lycéens des voies générale et technologique, 12,6 % des lycéens de la voie professionnelle et 7,6 % des élèves du post-bac (classes préparatoires et sections de techniciens supérieurs).

L'internat concerne aussi les établissements régionaux d'enseignement adaptés (EREA), dont la moitié des élèves sont internes du fait de l'éloignement géographique de leur domicile, l'enseignement agricole, et les lycées militaires (4 000 élèves de la Sixième au post-bac).

Les filles se voient réserver en moyenne 44 % des lits (de 47 % en LGT à 36 % en lycée professionnel), dans des internats mixtes ou non (Légion d'honneur).

L'enseignement privé scolarisait à la rentrée 2010 environ 60 000 internes, chiffre en érosion de plusieurs centaines par an, mais qui représente 27 % du nombre total d'internes quand le privé scolarise 21 % des élèves.

Qui est interne ?

L'interne moyen est un lycéen scolarisé dans un établissement public, qu'il fréquente par nécessité géographique ou par choix personnel. De plus en plus de familles se tournent en effet vers l'internat pour offrir à leurs enfants un cadre structurant. Cependant les internats

publics répondent peu à ce critère: les lycées étant sectorisés, les places sont attribuées sur critères géographiques ou bien réservées à certaines filières rares.

De manière générale, les filles sont moins souvent internes, les enfants des professions indépendantes (agriculteurs surtout et aussi artisans, commerçants, chefs d'entreprise) sont nettement plus utilisateurs de l'internat que les autres catégories ; au sein des salariés, les enfants d'ouvriers sont plus souvent internes. En collège, les enfants appartenant à des familles monoparentales ou recomposées sont surreprésentés. On voit bien le rôle de l'internat par rapport aux difficultés scolaires ou sociales. C'est globalement l'argument de l'éloignement qui reste cependant la première raison de recours à l'internat.

Le coût pour les familles est difficile à estimer. Dans le public, il est de 1 000 à 1 500 euros par an, de 2 000 à 3 000 euros dans le privé, la prime versée aux boursiers par l'État s'élevant à 244 euros. Il faut y ajouter les frais de transport, très variables selon la situation géographique, et les aides des collectivités territoriales. L'annuaire des internats⁽²⁾ permet de trouver l'établissement public correspondant au profil recherché.

À l'heure où se pose aussi la question de la survie de nombreux établissements scolaires ruraux de proximité compte tenu de la faiblesse de leurs effectifs, force est donc de constater que si l'internat devait être envisagé comme solution, l'offre manque d'ampleur et de diversité. ■

(1) Source : Repère et références statistiques, édition 2011.

(2) Annuaire accessible à partir de www.education.gouv.fr, mot-clé internat.

Un internat de Perpignan

Entretien avec Mme Bernadette Aigle, syndicaliste au SNUPDEN, proviseure du lycée Aristide-Maillo

Pourriez-vous nous décrire votre internat ? Quels problèmes spécifiques rencontrez-vous ?

Le problème principal que nous rencontrons est celui d'un internat très insuffisant : 45 places de filles pour un lycée de plus de 1 900 élèves. Nous avons donc de grandes difficultés pour « sélectionner », en fonction de l'éloignement, ce tout petit nombre de filles, d'où des renoncements de la part des parents, parfois. Par ailleurs, n'ayant pas d'internat pour les garçons, nous avons toutes les difficultés à trouver des places dans un lycée de la ville ayant un internat, pour une demi-douzaine d'élèves admis ici en section Excellence rugby - section rare -, venant quelquefois de toute la France ou des DOM TOM, et tout autant de peine pour des garçons admis en section STL (la seule du département)... La Région Languedoc-Roussillon, sollicitée depuis plusieurs années à ce sujet, fait la sourde oreille et refuse d'agrandir l'internat : pire, elle se désintéresse du sort des élèves cités plus haut que nous n'arrivons pas à héberger.

Rencontrez-vous d'autres difficultés liées à la vie quotidienne de l'internat ?

Sans doute parce que notre internat est tout petit, nous n'avons pas de problèmes particuliers. C'est très « familial », les élèves sont bien suivies. Nous leur offrons des activités comme des actions « santé » (diététique), et culturelles (cinq spectacles par année scolaire au théâtre, en fonction de leurs choix), qui sont financées sur le budget vie lycéenne et complétées par notre budget propre. La charge de l'internat n'est pas trop lourde dans notre travail : aucun CPE n'étant logé actuellement, chacun des quatre CPE s'occupe de l'internat dans son service un soir par semaine jusqu'à 19 heures, et le mercredi après-midi. De plus, une infirmière va voir les élèves pendant leur repas chaque soir pour « détecter » des problèmes de santé ou de mal-être. En cas de problème la nuit, la charge est supportée par les personnels logés au lycée (le plus souvent, c'est le proviseur, c'est-à-dire moi, qui s'en occupe !). Mais heureusement, cela arrive rarement, vu le petit nombre d'internes !



De plus en plus de familles se tournent en effet vers l'internat pour offrir à leurs enfants un cadre structurant

Chiffres

4,8%

des collèves disposent d'un internat. 1 % des collégiens sont internes et 7,4 % des lycéens des voies générale et technologique.

50%

des lycées d'enseignement général et technologique disposent d'un internat.

1 élève sur 6

a été interne au moins une année à un moment ou à un autre de sa scolarité.

53,4%

des lycées professionnels disposent d'un internat.

Entretien

« L'internat scolaire correspond à une demande d'institution »

Dominique Glasman, professeur émérite de sociologie à l'Université de Savoie, auteur de *L'internat scolaire*, édité aux Presses Universitaires de Rennes.

L'US : L'internat semble être revenu à la mode ces dernières années. Pourquoi selon vous ?

Il y a eu, à partir des années 60-

70, une décrue de l'internat. On a connu pendant cette période une construction massive de collèges, puis plus tard de lycées. La scolarisation s'est dissociée de l'internat, alors qu'elle y était auparavant fortement liée. Il était désormais de moins en moins nécessaire d'envoyer ses enfants à l'internat pour qu'ils soient scolarisés. De plus, dans les représentations collectives, l'internat, à la suite des mouvements de contestation de l'ordre familial et de tout ce qui pouvait ressembler à une institution contraignante, s'est dévalorisé. Il était associé à une image surannée de l'école. La revalorisation récente de l'internat est liée à la prise de conscience de la difficulté, pour tous les parents, d'offrir de bonnes conditions d'études à leurs enfants, au moment même où chacun est convaincu de la nécessité de réussir sa scolarité. Enfin, l'internat s'est dépouillé de son image vieillotte, d'institution aux murs gris et à la discipline rigoureuse : les immenses dortoirs de nagueère ont été remplacés par des chambres à plusieurs, ou par des box. Cela a aussi contribué à changer l'image de l'internat.

L'US : Dans les entretiens que vous avez menés pour votre enquête, avez-vous pu constater que l'usage de l'internat diffère selon l'appartenance sociale ?

Nous avons travaillé sur le cadre qu'offrait l'internat, et nous avons constaté que la demande de cadre n'était pas forcément la même selon l'appartenance sociale. Tous les milieux sociaux demandent un cadre de travail. C'est la traduction de cette conscience de tous qu'il faut réussir à l'école. L'internat fournit aussi aux élèves un « cadre-rythme », notamment à ceux devant faire de longs trajets en transport pour aller au collège ou au lycée. Ce cadre est cependant moins souligné chez les familles des milieux populaires, et davantage chez les familles issues des classes moyennes, qui souhaitent une régularité dans le travail de leurs enfants, mais sans la fatigue que peuvent occasionner, par exemple, de longs et inconfortables déplacements. L'internat répond également à une demande de « cadre-protection ». Cette structure doit protéger l'élève des menaces fantasmées ou réelles perçues dans le quartier, dans l'environnement proche, y compris dans le collège de quartier. Cette demande est assez forte chez les parents habitant dans des quartiers populaires. Il y a aussi, même si c'est moins fréquent, une demande de « cadre-contrôle », qui s'exprime : c'est le cadre de l'internat

« sanction ». Cela se rencontre peu, notamment car les chefs d'établissement n'aiment pas recruter des élèves dont les familles perçoivent l'internat comme une sanction. On a donc des perceptions différentes de l'internat en termes d'attentes et de constat, selon les milieux sociaux des familles.



L'US : Dans votre réflexion sur le cadre, et devant le nombre important de références positives qui y sont faites, vous émettez l'hypothèse que se ferait, à l'internat, un « échange symbolique ». Qu'entendez-vous par cela ?

L'internat correspond à une demande d'institution. Cela fut très surprenant, y compris pour les étudiants ayant participé à la recherche. Tous les adolescents, sauf un sixième d'entre eux, disent qu'ils sont contents d'être à l'internat parce qu'ils sont cadrés, et que cela les aide. Ils apprécient la présence des adultes, qui font tenir le cadre. C'est cette demande d'institution qui nous conduit à émettre l'hypothèse de l'échange symbolique. D'un côté, les parents, les institutions, les organisations sociales dans leur ensemble demandent d'accorder la plus haute importance au travail scolaire, et de lui donner la priorité. Les adolescents endurent cette pression. Mais ils semblent aussi tenir le discours suivant : « Vous me demandez d'accorder de l'importance au travail scolaire. Dans ce cas, donnez m'en, en échange, les

moyens ». L'internat est une réponse possible des adultes, de la société à cette demande de réussite scolaire qui est faite aux adolescents. Alors qu'il est difficile aux adolescents de s'imposer un cadre dans leur famille, la nécessité d'un cadre est alors prise en charge par l'internat. Se joue donc un échange symbolique en ce sens que les contraintes, le cadre de l'internat permettent aux adolescents de se mettre au travail, au moment même où « la société » insiste fortement sur le rôle crucial du travail scolaire dans la réussite de leur vie future.

L'US : Dans quelle mesure l'internat, en plus d'être un lieu de scolarisation, est-il aussi un lieu de construction de soi ?

À l'internat, l'adolescent n'est pas sous les yeux de ses parents, ni de ses frères et sœurs. Il est confronté à une forte altérité, à d'autres relations de sociabilité, qui ne sont d'ailleurs pas toujours chaleureuses. Il y a ainsi des conflits pour s'appropriier des jeux, des territoires... il y a ainsi à l'internat une prise de conscience de soi et de son corps qui se fait par rapport aux autres (qui parfois ne font pas de cadeaux) et non par rapport aux parents. Mais il y a aussi de la collaboration à l'internat. L'internat est également le lieu où l'on apprend à être seul. C'est donc une expérience sociale qui aide à la construction. ■

Enjeux

Internat et réussite scolaire

Il est indéniable que l'internat évite la fatigue liée au transport quotidien. Ses horaires permettent une régulation du sommeil, et les plages de temps scolaire dédiées donnent de l'autonomie et des habitudes de travail.

En classes préparatoires notamment où le travail scolaire est important, c'est une réelle opportunité pour les étudiants habitant loin des lycées proposant ces formations, qui n'ont pas les moyens de se payer une chambre en ville.

Le travail individuel ou entre pairs offre plus de ressources : travaux de groupe, entraide, ressources documentaires, TIC... Des rituels de mise au travail, des aides au travail personnel sont aussi institués par les AED, plus rarement des retours complémentaires au travail en classe. L'environnement parfois très cadré isole des sollicitations multiples et distrayantes, il facilite l'investissement scolaire.

Mais rien n'est automatique et l'adhésion de l'élève est un préalable incontournable, comme celle de ses parents. Certains pensent par exemple que l'internat sera la solution miracle pour remédier à l'échec scolaire, mais l'interne qui refuse de se conformer à ses normes scolaires spécifiques peut s'isoler ou travailler sans efficacité et c'est parfois tardivement que l'on découvre que ses résultats ne suivent pas. L'autonomie face au travail et la motivation sont déterminantes. Selon les conditions d'encadrement, la continuité pédagogique ne sera pas la même. Cette vigilance doit aussi être

possible pour les familles, l'accès aux activités scolaires n'est pas évident, ce suivi familial doit être facilité et anticipé. Les professeurs principaux et les CPE en sont les médiateurs. En CPGE, où la sectorisation est inexistante, des élèves délaissent le lycée de voisinage pour tenter leur chance en internat dans un lycée éloigné, sous prétexte qu'il est réputé meilleur, sous-estimant les difficultés pouvant naître de l'arrachement familial. Ils accèdent alors à l'internat au détriment de ceux pour lesquels c'est une nécessité géographique et sociale.

La vie scolaire dans son ensemble, les enseignements et ce qui les entoure, doit être pensée en phase avec l'internat, afin qu'il ne se réduise pas à un simple hébergement surveillé. La concertation des équipes pédagogiques, l'attention particulière aux élèves internes et les liens avec les AED qui les encadrent en soirée doivent être systématisés et discutés au sein du projet d'établissement. Adapté à certaines situations individuelles, l'internat peut alors remplir ses missions scolaire et sociale. ■

L'adhésion de l'élève est un préalable incontournable, comme celle de ses parents



© DR

Interview

Hugo et Pierre, internes du collège André-Tiraqueau à Fontenay en Vendée

Tu es interne depuis quand ?

Hugo : Depuis trois ans.

Pourquoi es-tu devenu interne ?

Hugo : Pour améliorer mon travail scolaire et apprendre à vivre en collectivité, pour connaître les autres.

Cet objectif est-il atteint ?

Hugo : Presque mais je pense que je pourrais mieux faire.

Mieux faire en quoi ?

Hugo : Au niveau de mon investissement dans le travail ; j'ai eu quelques relâchements personnels.

Les points positifs de la vie à l'internat ?

Hugo : La vie en collectivité.

Pierre : Les activités sont bien aussi.

Quelles activités en particuliers ?

Hugo : Les sorties piscine, les sorties ensemble en ville au Forum jeune, le stage d'intégration en début d'année (camp dans le marais).

Les points négatifs ?

Hugo : Une vie privée difficile à cacher aux autres.

Que préfères-tu à l'internat ?

Hugo : Rester dehors le soir avec les autres quand il fait beau.

Pierre : Le travail avec les surveillants.

Et pour le futur ?

Hugo et Pierre : Je veux rester interne.

Internats d'excellence

Les Internats d'Excellence ont été lancés en février 2008 dans le cadre du plan « espoir banlieue ».

Dans un contexte de restrictions de moyens sans précédent et de l'abandon de toute politique d'éducation prioritaire, le gouvernement a alors choisi de sélectionner dans les établissements difficiles les quelques élèves estimés « méritants » sans se préoccuper des autres. La réussite de quelques-uns a été substituée à l'objectif de réussite pour tous, tout en insufflant l'idée que la seule façon de s'en sortir dans un établissement difficile, c'est de le quitter.

Des moyens importants, en proportion du nombre d'élèves concernés, ont été dégagés, l'État n'hésitant pas à faire appel au mécénat d'entreprise, les collectivités territoriales montrant pour beaucoup de la réticence. Le premier a ouvert à Sourdun à la rentrée 2009, suivi de douze autres en 2010, puis de treize en 2011. Il existe ainsi 2 300 places, soit moins de 2 % des places en internat. Un rapport de l'inspection générale, de juin 2011, met en cause le coût d'un dispositif qui ne concerne que peu d'élèves et dont seulement 60 % sont boursiers.

Des observations qui rejoignent en partie les critiques faites par le SNES.

Enjeux

Internat et territoire

Si les internats favorisent l'égalité d'accès à la formation sur les territoires, on observe cependant des inégalités fortes de l'offre d'un département ou d'une Région à l'autre.

Aujourd'hui, l'internat répond essentiellement à deux types de besoins. Les premiers liés à l'éloignement et/ou aux difficultés de transports pour accéder à une formation spécifique ; les seconds liés à des conditions d'apprentissages compliquées par la situation familiale (activité professionnelle des parents, circonstances familiales difficiles pour le jeune...). Mais il reste beaucoup à faire pour répondre à la demande (élèves des séries technologiques, notamment supérieures, place des filles, éloignement de certaines formations rares même en région urbaine, sous-équipement dans certains départements...).

Depuis les lois de décentralisation (1983 puis 2004), les départements et les Régions ont compétence partagée avec l'État sur les services d'hébergement donc sur les internats. Elles en assurent la construction et la rénovation ainsi que l'entretien, et déterminent les capacités d'hébergement. L'État y nomme les personnels éducatifs et d'encadrement (CPE, infirmières, surveillants).

L'ouverture d'internats ne constitue cependant pas une obligation pour les collectivités et les politiques que ces dernières mènent en la matière sont évidemment fortement soumises à leurs ressources, très inégales selon les territoires. Les politiques menées sont aussi le choix d'orientations qui sont plus ou moins de nature à favoriser l'égalité territoriale et la mixité sociale. La plupart des Régions se sont opposées aux internats d'excellence mis en place par l'État, estimant que ce projet ne répondait aucunement aux objectifs d'égalité et de mixité, et ont refusé de les financer. Les inégalités d'une Région ou d'un département à l'autre sont fortes, avec parfois la seule présence d'internats privés. En 2001, dans 26 départements plus aucun collège ne proposait de places d'internat.

Les inégalités d'une région ou d'un département à l'autre sont fortes, avec parfois la seule présence d'internats privés



L'exemple de l'Île-de-France

Plusieurs Régions portent un intérêt certain aux internats, en y développant une politique volontariste, à portée éducative. La Région Île-de-France se distingue des autres par le nombre et la densité de ses lycées, par sa carte des formations. Ses cinquante internats – dans les lycées publics – ont un taux moyen d'occupation de 82 %, et sont très inégalement répartis : dix-neuf se trouvent en Seine-et-Marne, et neuf – parmi les plus importants – à Paris ; à l'opposé on en compte peu dans l'Essonne, les Hauts-de-Seine, le Val-d'Oise, et surtout la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne (un seul lycée avec internat). On compte aussi une forte proportion (42 %) d'étudiants en classe préparatoire parmi les internes.

Développer l'internat comme élément majeur de la réussite des élèves

Dans ce contexte, pour le conseil régional d'Île-de-France, « il s'agit tout à la fois d'offrir à des jeunes un cadre de travail plus favorable que leur environnement familial et social mais aussi de permettre à tous les jeunes d'accéder à une offre de formation diversifiée ».

D'où notamment, au regard des difficultés d'hébergement, des difficultés sociales et de transport que rencontre une grande partie de la population, la création de nouvelles places – 2 500 à 3 500 programmées notamment en faveur des élèves de BTS –, une politique de création d'« internats de proximité » pour un ensemble d'établissements dans un même bassin. Un autre volet est celui de la mixité, avec l'ouverture aux filles des cinq internats encore non mixtes dans les lycées parisiens hébergeant des classes préparatoires.

L'exemple du Limousin

Une politique de construction scolaire qui a privilégié la proximité

Sur les 110 000 élèves scolarisés en Limousin, près de la moitié habite en milieu rural, et quatre sur dix sont scolarisés en dehors de leur commune de résidence, majoritairement à plus de dix kilomètres du domicile familial. Jusqu'à une période récente, les plus jeunes étaient encore scolarisés à proximité de leur commune grâce à un maillage dense d'écoles maternelles et primaires. Si au collège, plus de 50 % des élèves étudient en dehors de leur commune de résidence, les distances restent « raisonnables » et le temps de transport inférieur à 30 minutes.

D'une logique de proximité à une logique de filière : le (non)-choix de l'internat

À l'âge du lycée en revanche, la part des élèves scolarisés en dehors de leur commune passe à plus de 65 % et les distances sont multipliées par trois. Cette situation est une conséquence de la dispersion de l'habitat et de la concentration de l'« offre scolaire » dans les deux « pôles » régionaux, Brive et Limoges, qui attirent plus de la moitié des effectifs, majoritairement dans les filières générales. Dispersés sur le reste du territoire, d'autres lycées limousins proposent des filières technologiques et professionnelles (agriculture, génie civil...). Signe d'une politique volontariste de la Région, 90 % des lycées limousins sont dotés d'un internat. ■

Vie scolaire : la vie à l'internat

Interne : un élève pas comme les autres

Beaucoup de personnels interviennent auprès des internes : agents, cuisiniers, infirmiers, assistants d'éducation et CPE. Au quotidien, une proximité relationnelle s'établit avec ces élèves pas tout à fait comme les autres...

Responsabilisation et autonomie

Enjeu éducatif particulier pour les CPE et les AED, l'internat est l'occasion de suivis scolaires individualisés plus approfondis et d'activités péri-éducatives. Les clubs, les sorties culturelles, les actions de prévention, les soirées festives y ont toute leur place. Les projets éducatifs permettent une bonne implication des élèves, d'ailleurs les internes participent plus volontiers à la vie de leur établissement et sont des délégués actifs.

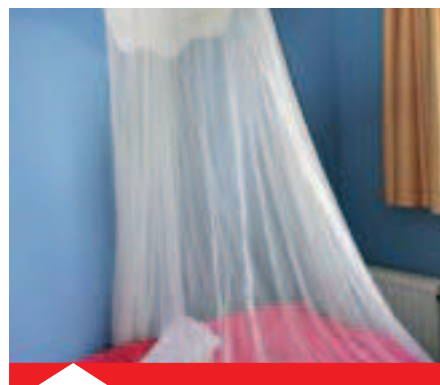
Entre intimité et surveillance

La codification des espaces et des horaires permet l'aménagement de la surveillance tout en évitant de heurter l'intimité et la vie privée. Le respect des autres, l'attention et la solidarité sont des valeurs qui traversent le quotidien des internes dans le travail comme dans les loisirs. Les internes nouent souvent des amitiés fortes. L'écoute, l'observation des AED permettent

souvent de déceler des tensions, de l'isolement voire du harcèlement, la sociabilité se travaille au quotidien. Les problèmes personnels peuvent y être abordés avec plus d'acuité.

Des familles à rassurer

La connaissance du cadre et des règles de vie par les familles sont des éléments importants pour créer la confiance indispensable à cette délégation éducative hebdomadaire. La sécurité, la qualité de l'encadrement et la capacité d'écoute sont privilégiées. À la rentrée, les internes et leur famille ont souvent un accueil particulier qui leur permet de prendre possession des lieux et de rencontrer leurs interlocuteurs. Si l'inquiétude des futurs internes est grande, celle de leurs parents ne l'est pas moins. Les équipes sont souvent trop réduites pour mener à bien un projet éducatif ambitieux. L'absence de normes d'encadrement conduit à des déséquilibres entre établissements, la



Éviter de heurter l'intimité

politique de restriction budgétaire a eu de lourdes conséquences sur les internats, pour l'encadrement comme pour l'aménagement des locaux. ■

CPE et assistants d'éducation

Des interventions spécifiques

Les CPE interviennent jusqu'au coucher des élèves. Ceux logés par NAS⁽¹⁾ sont soumis, par roulement, aux astreintes de nuit comme les autres personnels logés. Ils organisent le service des assistants d'éducation (AED), les règles de vie, de sécurité, contrôlent les effectifs et font le lien avec les familles et les autres personnels. C'est un travail d'équipe très étroit avec les AED pour offrir aux internes un cadre épanouissant : aide au travail, organisation des espaces communs, des dortoirs, des activités sportives ou socioculturelles. Leur ARTT⁽²⁾ non compensée par des créations de

postes et la tendance à réduire les effectifs de CPE par établissement les mènent à des choix insolubles entre externat et internat.

Étudiants ou en préparation de concours, une mise en abyme se met en place pendant l'étude : l'AED révisé tout en surveillant et en aidant les internes, la mise au travail est commune. À l'écoute des internes, il veille à leur épanouissement et au respect des règles de vie. Les conditions de travail doivent s'améliorer : définir nationalement un nombre maximum d'internes à surveiller par AED ; assurer les remplacements des AED absents et ne pas

donner la charge de deux ou trois dortoirs à un seul ; faire en sorte que le volume horaire soit compatible avec une poursuite d'études ; et enfin, établir une concertation sur les situations personnelles des élèves. Cette mission délicate permet d'acquérir de nouvelles compétences tant éducatives que sociales. Améliorer la formation et les conditions de travail entraînera une meilleure qualité de vie et d'encadrement des internes. ■

(1) Nécessité absolue de service

(2) Aménagement et réduction du temps de travail



L'internat comme cadre de vie

Sans autorisation de sortie, l'interne est sous surveillance de la fin de ses cours à leur reprise le lendemain, les études surveillées alternant avec les moments de sociabilité. La majorité civile permet plus de souplesse mais les accès sont fortement réglementés. Les longs dortoirs aux lits alignés ont pratiquement tous disparu. Les chambre-étude sont le plus souvent collectives (deux à six élèves), rarement individuelles. Le mobilier est uniforme, l'espace, souvent personnalisé, limité au lit, à l'armoire et au bureau. Les salles d'étude plus étroitement surveillées peuvent être une réponse au manque d'autonomie face au travail. Des espaces de convivialité permettent de se détendre avant et après le repas. Des foyers ou maisons des lycéens, sous la responsabilité des élèves, offrent des activités diverses. Plus rarement, les internes peuvent disposer de bibliothèques. Les espaces extérieurs, vraie respiration, ont aussi toute leur importance, c'est là qu'ils appellent leur famille. Les portables ont été pour les internes une mini-révolution.